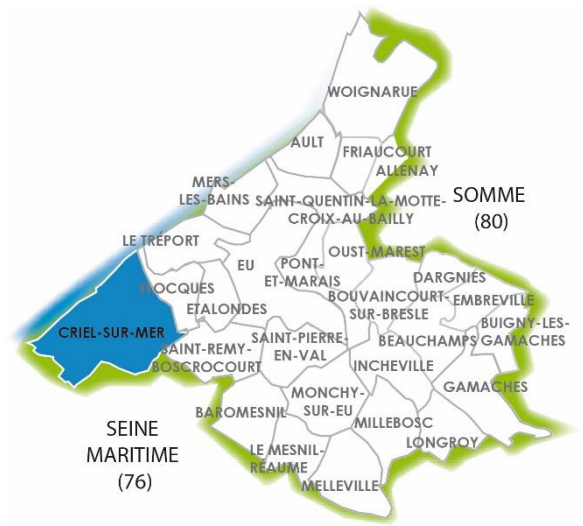


Réhabilitation de logements (ancienne Maison des Services)

Degré de maturité



Calendrier de l'opération



<p>Contexte</p>	<p>Ce bâtiment est situé au centre de la rue de la libération, place Albert Jacquart, fût édifié au début du 20^e siècle (1905). Il accueillait alors l'école des jeunes filles de la commune. Puis son usage a disparu pour devenir une maison des services (les syndicats de commune, les bassins versants et associations). Sur sa partie arrière, se trouve le bureau postal. Aujourd'hui, seule La Poste y réside. Le reste du bâtiment est vacant.</p> <p><u>Description architecturale</u> Bâtiment en brique édifié en 1905 sur 4 niveaux, de construction traditionnelle et d'architecture locale. Il fait partie du patrimoine communal à préserver.</p> <p><u>Constat</u> Le centre bourg a perdu de son lustre et de son attractivité par la disparition progressive de ses commerces et des habitants en centre-ville. Le conseil municipal souhaite redynamiser le centre-ville par la création de commerces mais également en créant des logements locatifs. La réhabilitation de ce bâtiment de cœur de ville permettrait la création de 7 logements destinés à des jeunes, des seniors et des personnes en situation de handicap.</p>
<p>Description générale</p>	<p>Ce projet consiste à réhabiliter le bâtiment dans sa globalité, par la création de 2 logements PMR au Rdc, 4 logements T1 au 1^e et 2^e étage et 1 logement T2 au 3^e étage.</p> <p>Détails des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création des espaces de chaque appartement - Isolation du bâtiment - Remplacement des ouvrants par des fenêtre double vitrage isolées. - Installations électriques aux normes actuelles - Création des SDB et cuisines - Création de 2 logements PMR - Adaptation du chauffage centrale par une pompe à chaleur - A l'étude : un éventuel partenariat avec un bailleur social
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver le patrimoine historique communal - Redynamiser le centre-ville - Redonner un usage à des bâtiments inoccupés

	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter une offre locative en centre-ville - Permettre aux personnes en situation de handicap de se loger en centre-ville - Promouvoir un développement équilibré de l'habitat - Développer la solidarité intergénérationnelle - Permettre l'accès aux logements en centre-ville par une mixité intergénérationnel - Préserver notre patrimoine - Développer l'activité économique et social du centre bourg - Amélioration de la performance énergétique du bâtiment
Etapes	<p>Phase études (études préalable, AMO, maîtrise œuvre) :</p> <p>2019 : étude de faisabilité 2026 : avant-projet sommaire, diagnostic bâtementaire, définition maitrise d'œuvre 03/2027 : dépôt autorisation de travaux</p> <p>Phase travaux (phase consultation, Travaux) :</p> <p>06/2027 : avis d'appel public à la concurrence 10/2027 : attribution des marchés 12/2027 commencement des travaux 06/2028 réception des travaux</p>
Intervenants	<p>Maître d'œuvre : Commune de Criel-sur-Mer</p> <p>Partenaires :</p> <p>Etat Région Département Communauté de Communes des Villes Soeurs</p>
Budget global	310 000 €

Plan de financement prévisionnel					
Etat	310 000 €	20%	62 000 €		
Région	310 000 €	25%	77 500 €		
Département	310 000 €	10%	31 000 €		
Autofinancement	310 000 €	20%	62 000 €		
CCVS	310 000 €	25%	77 500 €		

Localisation du projet « Réhabilitation de logements » par rapport au périmètre ORT de la commune de Criel-sur-Mer

